

# LES NEWS DES ÉPIS



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2018



# CRAVANT

## LE MOT DU MAIRE



Depuis bientôt près d'un an à la tête de la commune avec la nouvelle équipe, vous trouverez dans ce nouveau bulletin, (le second), des informations presque en temps réel.

Pour améliorer nos échanges avec vous, la commission Communication, Vie Culturelle, Sportive et Associative a décidé de créer un site internet pour les Cravantaises et Cravantais, mais aussi pour tous ceux qui souhaitent s'informer sur notre commune. Ce site permettra d'être informés des événements, de charger certains documents administratifs, les dernières nouvelles de la commune. Mes collègues du conseil municipal avec le secrétariat ont beaucoup œuvré pour la mise en place qui devrait intervenir pour la fin de l'année. Ils auront à cœur de le faire vivre pour que vous ayez toujours des nouvelles fraîches. La commune sera alors passée réellement au temps réel.

Avant la réalisation de travaux sur la commune, il y a beaucoup de choses à mettre en œuvre telles que les études de faisabilité, la mise au point du financement, les demandes de devis, le choix de la société... Nous y arriverons progressivement, petit à petit. C'est certainement pour cela que vous êtes impatients. Cependant certains travaux nous paraissent plus urgents, comme l'accessibilité des bâtiments pour les personnes en conditions d'handicap (la Mairie en particulier), la mise aux normes du château d'eau, ... Même si vous avez l'impression que rien n'avance, nous œuvrons pour ces chantiers dont vous verrez les résultats l'année prochaine. Les autres travaux ne sont pas pour autant oubliés : la révision de la carte communale actuellement en cours, une étude sur la faisabilité d'un parc de jeux, la rénovation de la route de Rilly, ...

L'équipe municipale s'est engagée au service de notre commune et doit tenir le cap.

Bien cordialement,  
Serge Villoteau.

Édition : Ville de Cravant  
48 rue Nationale  
45190 Cravant  
Tél. 02.38.44.52.89  
Courriel : [mairie.cravant@orange.fr](mailto:mairie.cravant@orange.fr)  
Site : en cours de création  
Directeur de publication : Serge Villoteau  
Réalisation graphique : Sacha Desbourdes  
Impression : Corbet

-  **Le Mot du Maire**
-  **Infos Commissions**
-  **Au fil des travaux**
-  **Informations générales**
-  **Agenda - Souvenirs**
-  **Associations - Artisans**

## Infos pratiques

### Collecte déchets volontaires

Route de Cernay (à côté du stade de foot), vous pourrez déposer : verre, journaux-revues-magazines, et textile-linge-chaussures dans les conteneurs prévus à cet effet. Merci de respecter les consignes de tri et de laisser les lieux propres, comme vous l'avez trouvé.

**Tout dépôt sauvage conduira à un dépôt de plainte et à une amende.**

Les objets encombrants ou autres sont à déposer à la déchetterie de Villorceau.

### Déchetterie de Villorceau

Tel: 06 08 86 19 59 ou allez sur <http://smirtom-beaugency.fr/>

**Lundi :** 10h00 à 11h50    14h00 à 16h50 (du 01/10 au 31/03)  
          9h30 à 11h50      13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

**Mardi, Mercredi, Samedi :**  
          9h30 à 11h50      14h00 à 16h50 (du 01/10 au 31/03)  
          9h00 à 11h50      13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

**Judi :**                    9h30 à 11h50 (du 01/10 au 31/03)  
                              9h00 à 11h50 (du 01/04 au 30/09)

**Vendredi :**            14h00 à 16h50 (du 01/11 au 31/03)  
                              13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

### Carte d'identité

Depuis Mars 2017, les demandes de carte d'identité ne sont plus gérées par la Mairie. Les Mairies habilitées au renouvellement ou à la création d'une carte d'identité, sont pour notre commune : Beaugency, Meung-sur-Loire et Mer. Pour plus d'informations rendez-vous sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### Carte grise

Depuis le 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfectures et sous-préfectures sont à réaliser sur internet : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques. Ces points d'accueils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures :

<https://demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques.html>

Des médiateurs placés sur ces points numériques pourront guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches.

Les usagers pourront également, pour l'ensemble de leurs démarches administratives, se tourner vers les maisons de service au public disponibles sur l'ensemble du territoire.

# Infos commissions

## Web

D'ici quelques mois, vous allez découvrir le site internet de votre commune. La plus grande révolution culturelle de ces vingt dernières années est le développement et la démocratisation d'internet. Cette technologie est désormais accessible à tous. C'est pourquoi, la commission événementielle culturelle a retenue l'entreprise CréatisWeb [www.creatisweb.net](http://www.creatisweb.net) pour la réalisation technique du site internet de notre commune. La commission est en cours de rédaction de son contenu. Celui-ci va vous permettre d'être informé des événements, des différentes procédures et démarches administratives, mais aussi et surtout de nombreuses rubriques vous permettant de « bien vivre à Cravant ». Il devrait être disponible d'ici la rentrée prochaine.

## SIS (Syndicat Intercommunales Scolaire)

De nouveaux équipements, relevant du Comité Syndical pour les écoles ont été renouvelés :

Ecole maternelle : Un téléviseur, un four et un ordinateur portable de direction.

Ecole élémentaire : Un ordinateur portable de direction, le renouvellement des tables et des chaises est programmé pour une classe de CP/CE1. Pour l'année prochaine, le remplacement du mobilier pour la seconde classe de CP/CE1 est à l'étude.

L'organisation du temps scolaire à la rentrée 2018, a été décidé par les conseils municipaux des communes de Cravant et de Villorceau ainsi que par le conseil d'école du 16 février 2018.

Le retour de la semaine à 4 jours sera effectif à compter de la rentrée scolaire 2018/2019, selon les horaires suivants :

Ecole maternelle : lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8 h 45 - 12 h 15 / 14 h - 16 h 30 avec une pause méridienne d'1 h 45.

Ecole élémentaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 30 - 16 h 30 avec une pause méridienne d'1 h 45.

Les horaires des circuits de transport scolaire gérés par la régie de transport du SIS seront modifiés en conséquence pour la rentrée scolaire 2018/2019.

## Nominations des Salles

Nous avons fait participer les enfants de la garderie et les utilisateurs de la salle des loisirs pour trouver un nom à ces différents bâtiments. Parmi de nombreuses propositions, le conseil municipal a retenu : « Les Marronniers » pour la Garderie et les salles des étages, et « Salle des Loisirs » pour la salle des loisirs.

## La Carte Communale de Cravant fait sa révision !

Depuis 2005, la commune de Cravant est couverte par une carte communale. Il s'agit d'un document d'urbanisme simple, sans règlement, qui délimite, dans le respect des objectifs

du développement durable, les espaces constructibles et inconstructibles.

La commune de Cravant a décidé, par délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2012 de faire évoluer ce document en lançant sa révision. Depuis décembre 2017, les élus, accompagnés par les urbanistes du bureau d'études GHECO et les environnementalistes ECOGEE, ont travaillé à cette révision de la Carte Communale.

La première phase de l'étude a permis d'établir le diagnostic du territoire communal. Ce diagnostic a été réalisé en collaboration avec les exploitants agricoles de Cravant (rencontrés en avril 2018) et les services de l'état (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture...).

Les besoins de la commune, ses capacités d'accueil au regard des équipements, des services, des emplois ainsi que les enjeux du développement urbain ont été mis en lumière par le diagnostic. Il permet ainsi de proposer une réorganisation des espaces constructible de la commune et de protéger les activités agricoles.

La Carte Communale devra permettre d'établir un nouveau zonage en accord avec les nouveaux enjeux communaux, tout en tenant compte du contexte intercommunal.

Le projet de carte communale sera arrêté à la rentrée 2018 (par délibération du conseil municipal) puis les personnes publiques associées formuleront leurs avis sur le projet. En fin d'année 2018, une enquête publique sera organisée, où chacun pourra venir consulter le projet et remettre ses observations et demandes particulières au commissaire enquêteur.

A la suite de l'enquête publique, le projet de carte communale sera approuvé pour devenir opposable aux tiers.

Adeline Sillas

Bureau d'études GHECO

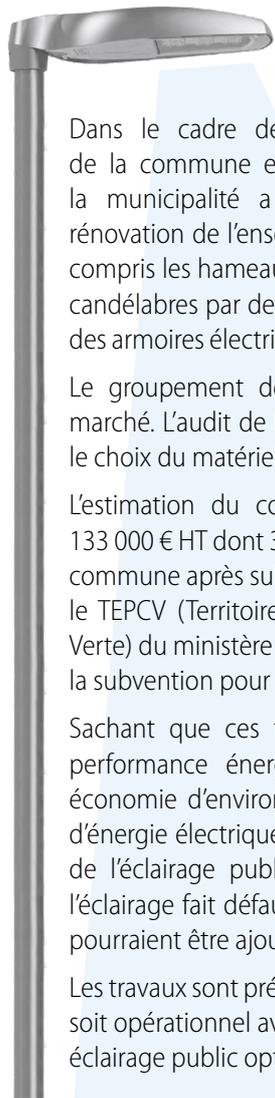
## Comité des fêtes

Dans le but de dynamiser notre commune, le conseil municipal souhaiterait la création d'un comité des fêtes. Cela permettrait d'organiser des manifestations rassemblant des Cravantais ainsi que de faire connaître notre commune à des personnes extérieures. L'objectif est de favoriser une dynamique communautaire.

Pour rappel, un comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population d'une commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social...

C'est pourquoi la Mairie lance un appel à tous les citoyens intéressés et souhaitant s'investir pour créer ce comité. La Mairie souhaite soutenir cette initiative en aidant à la création du bureau mais aussi en aidant, par l'intermédiaire des conseillers municipaux, à l'organisation des manifestations qui seront proposées.





## Eclairage public

Dans le cadre de l'amélioration énergétique de la commune et dans un souci d'économie, la municipalité a entamé une opération de rénovation de l'ensemble de l'éclairage public du village (y compris les hameaux). Le remplacement de l'ensemble des candélabres par des luminaires Leds et la rénovation totale des armoires électriques sont prévus lors de cette opération.

Le groupement de société Citeos/Engie a remporté le marché. L'audit de l'installation, les études d'éclairage et le choix du matériel ont été effectués.

L'estimation du coût des travaux s'élèverait à plus de 133 000 € HT dont 30 % environ resteraient à la charge de la commune après subventions du Pays Loire Beauce à travers le TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) du ministère de l'écologie et d'Olivier CARRÉ à travers la subvention pour travaux divers d'intérêt local.

Sachant que ces technologies avancées en matière de performance énergétique permettront de réaliser une économie d'environ 80 % sur la consommation annuelle d'énergie électrique, une deuxième phase de complément de l'éclairage public est à l'étude dans les secteurs où l'éclairage fait défaut. C'est en tout 16 points lumineux qui pourraient être ajoutés aux 127 déjà existant.

Les travaux sont prévus début septembre 2018 afin que tout soit opérationnel avant l'hiver, saison où l'on a besoin d'un éclairage public optimal.



## En Bref à...

**Cernay :** Pour limiter les écoulements d'eau, une bache avait été mise en place à la mare. Les travaux ne donnant pas entière satisfaction, une tranchée drainante a été créée pour évacuer le trop-plein de la mare. La bache coupée par un acte de malveillance a été réparée. Les travaux ont été réalisés par la société Abrahamse.

**Rilly :** Un arasage des accotements a été réalisé des deux côtés de la route de Cravant, Rilly, la Borde et Vilcéry. Les travaux ont été réalisés par la société Dumery. La terre a été évacuée vers le château d'eau et dans les chemins de terre de la Commune. Le transport a été réalisé par les agriculteurs de la Commune, ce qui a permis de réaliser une économie non négligeable.

**Cravant :** Les vitres cassées par malveillance, à la salle des fêtes, ont été changées par la société Villedieu. Les travaux de l'accueil de la Mairie seront réalisés courant septembre (peintures et sols).

## Très prochainement, seront réalisés :

- Une étude énergétique sur la Mairie.
- Une étude sur l'accessibilité des personnes à mobilités réduites à la Mairie.
- Les travaux de mise aux normes du château d'eau (clôture, garde-corps et décapage des extérieurs).
- Le contrôle obligatoire de tous les bâtiments publics par un organisme de sécurité (DEKRA).
- Le diagnostic du séquoia de la cour de la Mairie par un agent de l'ONF (Office National des Forêts).
- Le portail, ainsi que le monument du cimetière seront remis en état.
- L'installation des compteurs sectoriels aux embranchements du bourg pour limiter les fuites d'eau potable.
- Des travaux de remise en état à l'école de musique par des bénévoles de l'association.

# Informations générales

## Informations défense :

Quand faire son recensement ?

Pour les jeunes français(e) de naissance, le recensement doit se faire entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans.

Qui fait cette démarche ? Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Où se faire recenser ? A la Mairie de sa commune avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille.

Pour plus d'information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

## Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017. Le cerfa N°15646\*01 peut être complété et imprimé sur le site [www.Service-public.fr](http://www.Service-public.fr).

## Restauration et Garderie périscolaire 2018/2019

Restauration scolaire prix du repas : 3,80 €. Toute absence non signalée, à la Mairie de Cravant (02.38.44.52.89), avant 10h sera facturée.

Garderie périscolaire « Les Marronniers » Forfait mensuel : 30 €  
Horaires : le matin de 7h00 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.  
En cas de retard exceptionnel, veuillez prévenir pendant les horaires d'ouverture le 02.38.51.85.63, sinon, prévenir la Mairie.  
Fournir un goûter pour la semaine (dans une boîte hermétique) ainsi qu'un gobelet et une boîte de mouchoir, le tout au nom de votre enfant.

## Transport scolaire

L'inscription se fait auprès de la régie du SIIIS (Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire), géré par la Mairie de Villorceau (02.38.44.51.88) en juin de chaque année pour l'année scolaire suivante.

## Frelon Asiatique

### Origine et aire de répartition

Originaire d'Asie, ce frelon a été signalé en France en 2005 dans le Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce de frelon n'a cessé de progresser en France, mais aussi en Europe. Le frelon à pattes jaunes, communément appelé frelon asiatique, a été observé pour la première fois dans notre région en 2009.



### Impact sur l'Homme

Un frelon seul est peu virulent, mais il faut être très vigilant à proximité d'un nid. Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le frelon européen, mais comme pour tous les Hyménoptères (guêpes, abeilles, ...), la piqûre est très douloureuse et peut entraîner une réaction allergique. Dans le cas d'une réaction prononcée, il faut consulter d'urgence un médecin.

### Impact sur l'apiculture

Le frelon à pattes jaunes est très problématique dans le monde apicole. En effet, c'est un prédateur d'insectes et parmi ses proies, se trouvent les abeilles.

Ces prélèvements entraînent souvent la disparition des colonies dans un rucher.

### Le piégeage

Les piégeages de printemps et d'automne sont néfastes pour la biodiversité. En effet, il n'existe aucun piège sélectif pour la capture du frelon asiatique. Ainsi, ces pièges occasionnent la capture d'une très grande quantité d'insectes utiles pour la nature (syrphes, papillons, mouches, abeilles, coléoptères...). C'est pour ceci que

seul le piégeage pratiqué par les apiculteurs autour des ruchers peut s'avérer bénéfique. Ne piégez pas dans votre jardin !!

Les nids découverts entre janvier et mars, ne sont plus habités et ne seront pas recolonisés au printemps suivant. Il n'est donc plus nécessaire de les faire détruire.

### Que faire si on pense être en présence d'un nid de frelon asiatique ?

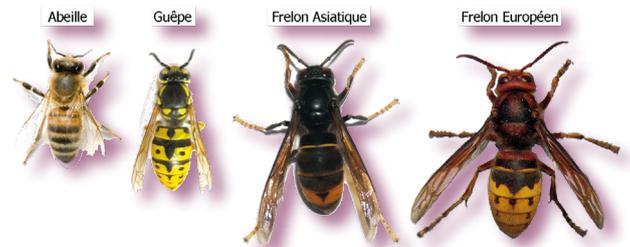
1-Prévenir la Mairie ou la communauté de communes en précisant la localisation du nid.

2-Vérifier qu'il s'agisse bien d'un nid de frelons asiatiques. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente : technicien à partir de photos ou agent de la commune formé à la reconnaissance du frelon.

### Pour votre sécurité et pour éviter les risques de recolonisation, ne détruisez pas un nid vous-même !!!

3-Il est fortement conseillé de faire détruire les nids habités (actifs) par un applicateur hygiéniste. La FREDON Centre Val de Loire met à votre disposition une liste de désinsectiseurs s'engageant à respecter une charte de bonnes pratiques. Cette charte a pour objectif de lier l'efficacité de la destruction de manière à détruire totalement la colonie avec un meilleur respect environnemental.

Pour plus de renseignements : [www.fredon-centre.com](http://www.fredon-centre.com)



### Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Vitoria, jeune brésilienne de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime lire, danser, voyager, marcher, visiter des musées, cuisiner et écrire. Elle rêve de maîtriser la langue française

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

Renseignements :  
Françoise PRIVAS – Loiret  
[Privas.francoise@orange.fr](mailto:Privas.francoise@orange.fr)  
02.38.33.54.67

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo  
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14  
[vanessa@cei4vents.com](mailto:vanessa@cei4vents.com)



# Agenda 2018

## JUILLET

Vendredi 8 : Assemblée générale de l'union des chasseurs

Samedi 14 : Fête Nationale - Retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice - Bal

## AOÛT

Vendredi 31 : Pique-nique à Talcy des aînés

## SEPTEMBRE

Samedi 1 : Messe des moissons en l'église de Saint-Martin à 18h30

Lundi 3 : Rentrée Scolaire

Samedi 29 : Loto de la musique

## OCTOBRE

Samedi 6 : concerts du « Festival des Orgues en Pays Loire-Beauce » à 20:30 en l'église St Martin

Mercredi 10 : Marche des aînés

Dimanche 21 : Repas du club des aînés

## NOVEMBRE

Mardi 6 : Journée « Simplon » des aînés à Ouzouer le Marché

Dimanche 11 : Cérémonie Commémorative

Mercredi 14 : Portes ouvertes - expos travaux manuels des aînés au profit du Téléthon

## DÉCEMBRE

Marche en faveur du Téléthon

Dimanche 16 : Concert de Noël de la musique à Villorceau

## Souvenirs & Témoignages

### La Guerre de 1870 dans le Loiret, des combats sanglants à Cravant en décembre 1870

Ces livrets de soldats conservés dans les archives de la commune de Cravant (844 habitants) représentent d'émouvants souvenirs des combats de la guerre de 1870 dans le Loiret. Cravant, ainsi que les communes voisines, a été pendant quatre jours, du 7 au 10 décembre 1870, le théâtre de la lutte entre l'armée de la Loire, sous les ordres du général Chanzy, et les troupes du prince Frédéric-Charles de Prusse. Après la reprise d'Orléans par les Allemands le 5 décembre, une partie de l'armée de la Loire se replie sur la rive gauche, tandis que Chanzy tente de stopper une avancée ennemie sur Tours en s'établissant entre Beaugency et la forêt de Marchenoir, avec les 16e et 17e corps. Malgré des combats acharnés, la faiblesse numérique et le sous-équipement des soldats français contraignent le général à se retirer derrière le Loir, hors de portée des Prussiens. A l'issue de ces journées, plus de 700 corps jonchaient la campagne autour de Cravant.



### De nombreux régiments engagés

En 1878, le gouvernement français fit construire un ossuaire monumental dans le cimetière communal où furent regroupés les restes des combattants, français et allemands mélangés. De nombreux régiments furent engagés dans cette bataille : troupes régulières, mais aussi « mobiles » envoyés par différents départements. Les quelques livrets présentés, sur plus de 200, évoquent l'hétérogénéité de ces soldats engagés dans ce qui fut la première guerre « moderne » entre les nations européennes : régiment d'infanterie de ligne, régiment de zouaves, bataillon de chasseurs à pied, régiment d'artillerie à cheval, garde nationale mobile et même un marin de Toulon.

Pour aller plus loin :

Vous pouvez consulter en salle de lecture du Site des archives historiques et généalogiques l'ouvrage *Le Loiret et la guerre franco-allemande de 1870-1871* (référence BH R/1 A) (in « Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais », n<sup>elle</sup> série, tome XX, n°166, 2e semestre 2011. /Jean-Marie Flonneau ; Annie Henwood, collab.)

<http://www.archives-loiret.fr/>

### L'histoire de l'orgue CAVAILLE-COLL de Cravant

L'orgue de style romantique qui se trouve dans notre église St Martin a été construit en 1858 dans les ateliers du célèbre facteur d'orgues du XIX<sup>ème</sup> siècle Aristide CAVAILLE-COLL pour le petit séminaire de Mayenne.

Racheté par la Paroisse de St Vénérand à Laval en 1928, il a échappé à toute transformation et est resté intact depuis sa construction. Cette authenticité lui a valu d'être classé aux Monuments Historiques en 2000.

Mais auparavant, en 1979, grâce à un heureux concours de circonstances, il a été acquis par le Père Daniel Foucher alors curé de Cravant. Transporté et nettoyé par une équipe de bénévoles de la commune, il fut remonté et installé dans l'église par le facteur d'orgue de Sarre-Union, Yves Koenig. En cette même année 1979, le dimanche 30 Septembre, pour la « Messe des Moissons », l'orgue résonnait dans l'église... et dans la France entière puisque la messe était télévisée.



Il continue à jouer son rôle d'orgue liturgique pour accompagner les messes, les mariages ou les obsèques. Mais il est aussi apprécié lors de concerts aussi bien comme instrument accompagnateur que comme soliste. Depuis 2015, il participe ainsi que 5 autres orgues de la région aux concerts du « Festival des Orgues en Pays Loire-Beauce ». C'est ainsi qu'on a pu entendre des musiciens confirmés comme Vincent Grappy et Thierry Modelin (orgue et trompette) en 2015 et Damien Colcomb (orgue) et l'ensemble vocal « Le Concert des Dames » en 2017. Cette année, il sera de nouveau mis à l'honneur le samedi 6 Octobre à 20h30 dans le cadre de la 3<sup>e</sup> saison de ce Festival.

Cet orgue est un joyau de notre patrimoine communal et paroissial. C'est pour le préserver et le mettre en valeur que « l'Association des Amis de l'Orgue de Cravant » a été créée tout récemment.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à : Odile AMARY – Tel. : 06.82.40.93.81

E-mail : [lesamisdelorguedecravant@gmail.com](mailto:lesamisdelorguedecravant@gmail.com)

# Associations

## Club du 3<sup>e</sup> âge de Cravant

En 2017 le club des Anciens comptait 93 adhérents. Madame Josepha Gomez nous a quitté.

Les évènements de 2017 :

- Le jeudi 12 janvier une douzaine de personnes sont allées au Paradis Latin pour les 80 ans de Simplon, elles sont revenues ravies de cette journée.
- 13 personnes ont participé à la fête départementale de l'UNRPA à Pithiviers le 22 mars.
- Le lundi 27 mars, 12 personnes ont assisté au spectacle à Checy : Folklore des 10 pays de la côte pacifique et de l'Amérique Latine.
- Le jeudi 15 juin nous étions 15 à participer au voyage dans la vallée du Cher avec le Bardon.
- Le 22 octobre, le repas du club préparé par « le petit Cravantais » a réuni 47 participants.
- Les journées rencontres Simplon ont réuni 29 personnes pour un repas et un spectacle cabaret.

Nous invitons toutes les personnes intéressées par nos activités à venir nous rejoindre les après-midi.

- Mardi et Vendredi : Jeux de boules place de l'église
- Jeudi : jeux de société à la salle des Loisirs
- Mercredi tous les 15 jours : travaux manuels.

Les réalisations sont vendues au profit du téléthon

Rosalie Arnold



## Union des propriétaires et chasseurs de Cravant

L'association compte 46 Sociétaires, 7 Sociétaires hors commune, anciens habitants de Cravant et 23 Actionnaires et environ 80 invités à la journée.

L'ouverture de la chasse a été retardée d'une semaine pour coïncider avec la date d'ouverture du Loir et Cher. La perdrix disparaît peu à peu bien qu'elle ne soit plus chassée depuis de nombreuses années.

Le lièvre, après une diminution, se stabilise depuis 3 ans. Il y a de plus en plus de faisans avec une bonne reproduction cette saison. De nombreux renards ont été tués soit à la chasse soit par piégeage. Les cartes de Sociétaires et Actionnaires seront distribuées la veille de l'ouverture de 14 heures à 17 heures à la salle de loisirs.

Les cartes d'Invités seront disponibles tous les samedis de 14 heures à 15 heures.

Le président, Alain Fleury

## Téléthon

Encore une fois, les Cravantaises et les Cravantais ont répondu présents pour cette édition 2017 du Téléthon.

Le vendredi 8 décembre, nous étions une centaine de personnes pour assister à un concert de l'Harmonie de Cravant/Villorceau ainsi que des chansons proposées par la chorale des élèves de l'école de musique, et des morceaux de percussions par la formation Batucada.

Le samedi 9 décembre, une trentaine de personnes ont bravé le froid pour une randonnée pédestre qui les ont conduits à Villechaumont, où elles ont pu découvrir les produits de M. Brulant (Apiculteur).

Une vente de gâteaux a été proposée en porte à porte aux habitants du bourg et des hameaux de Cravant.

Une exposition vente d'objets divers confectionnés en grande partie par nos aînés a eu lieu durant toute la journée à la salle des fêtes.

Une petite centaine de personnes ont participé au repas dont le plat chaud a été préparé par « Le Petit Cravantais », animé par des musiciens, de la zumba et du foot freestyle.

Merci à l'ensemble des associations de Cravant, aux bénévoles ainsi qu'à la municipalité d'avoir permis le déroulement de cette 31<sup>ème</sup> édition avec convivialité et succès.

Grâce à votre générosité, il a été remis la somme de 2002 € au Comité d'Organisation du Téléthon Cantonal.

Merci et à bientôt pour l'édition 2018.

Lionel Bauné



# Santé



**Sarah FOURNIER**

Infirmière DE

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

06 67 20 31 54

# Nos Artisans commerçants



**B.D.R. services**  
Charpente, menuiserie  
06 15 83 65 86



**Anne BADUFLE**  
Alimentation Chiens et Chats  
06 63 73 35 17  
[hussenord45@sfr.fr](mailto:hussenord45@sfr.fr)



**Thomas GAUTROT**  
Bureau de contrôle et formation en prévention  
06 87 94 81 96  
[contact@lynea-prev.fr](mailto:contact@lynea-prev.fr)



**Alain GUEDOU**  
Mécanique agricole  
02 38 44 52 91  
[Guedou@wanadoo.fr](mailto:Guedou@wanadoo.fr)



**Guillaume HANNON**  
Maçon, Tailleur de pierre  
06 86 82 75 80  
[hannon.guillaume@yahoo.fr](mailto:hannon.guillaume@yahoo.fr)



**Sylvain KÖNIG**  
Fabrication Bois  
02 38 44 06 51

**SARL FERREIRA**  
Plomberie, chauffage, climatisation  
06 31 09 94 70



**SARL ROBILLARD MENUISERIE**  
Menuiserie  
02 38 66 92 88  
[www.menuiserie-robillard.fr](http://www.menuiserie-robillard.fr)



**MENUISERIE VILLEDIEU**  
Menuiserie, agencement intérieurs  
02 38 44 81 84



**« Au petit Cravantais »**  
Café Restaurant  
02 38 44 61 83



**Jean-Pierre BRULANT**  
Apiculteur - Récoltant  
06 12 83 70 67  
[jp.brulant@hotmail.com](mailto:jp.brulant@hotmail.com)



**FROMAGERIE DOUCET**  
Fromages de chèvre  
07 86 18 26 11



**LES FROMAGERS LOIRETAINS**  
Isabelle et Thierry  
06 43 04 07 55  
[lesfromagersloiretains@gmail.com](mailto:lesfromagersloiretains@gmail.com)



**Stéphane ROULLIER**  
Épicerie  
02 38 44 67 43

# Gîtes et Chambre d'hôtes

**BIDARD Michelle et ARNOULT Jocelyne**

Gîte de France - Réf: H45G001019 - à proximité des châteaux de la Loire  
3 Rue du Château d'eau - 45190 Cravant  
02.36.26.05.62 - 06.71.95.19.93  
[bidarnou.gite@sfr.fr](mailto:bidarnou.gite@sfr.fr)  
[gites.fr/gi4737](http://gites.fr/gi4737)



**PREVOST Nathalie**

Gîte de France - Réf: H45G001020 - Villejouan  
Villejouan - 45190 Cravant  
02.38.44.12.15  
[jean-hugues.prevost@wanadoo.fr](mailto:jean-hugues.prevost@wanadoo.fr)  
<https://www.gites-de-france.com>



**PELE Philippe et Lila**

Gîte et Chambre d'hôtes de France - Réf: H45H001026 et H45G001021  
Les Lilas - 2, Hameau de Châtres - 45190 Cravant  
02.38.46.43.45 - 06.05.32.58.07 - 06.60.28.95.11  
[leslilaspele@gmail.com](mailto:leslilaspele@gmail.com)  
[www.les-lilas.org/](http://www.les-lilas.org/)

